

DOSSIERS MAQUETTES

Maquettes! Vous avez dit Maquettes ?

Un dossier pour le statique ? Pourquoi faire ? Et comment faire ?

La discipline "Maquettes"

La discipline se divise en trois catégories distinctes : Avions, Planeurs, hélicoptères, ayant chacune leurs règlements spécifiques, mais elles ont en commun la nécessité de réaliser dans chacune, un **dossier technique pour un jugement "statique"**.

Un dossier ? Pourquoi faire :

Une "Maquette" étant par définition la reproduction, à échelle réduite, d'un modèle sujet, il est évident qu'un document de comparaison doit accompagner le modèle présenté afin de juger de la fidélité de reproduction.

Pour juger, (je dirais plutôt pour comparer), de la qualité et du degré de finition, il est donc nécessaire de la présence de gens compétant dans ce domaine, ou experts dans la discipline ("les juges"), qui à l'aide des documents fournis (le dossier) pourront apprécier la fidélité de reproduction.

Il importe donc que les documents fournis, plans et photos, soient le plus précis possible et correspondent fidèlement au modèle sujet.

Il est évident que si les documents fournis correspondent à une version différente, ou si les couleurs ou la décoration des photos du modèle sujet, ne sont pas en accord avec le modèle présenté, il s'avèrera bien difficile de juger de la fidélité de reproduction et mettra les "juges" dans l'embarras.

Par contre des documents présentés de façon claire, intuitive et sans ambiguïté, seront favorablement appréciés par le jury.

Dans tous les cas et surtout en cas de doute, **les photos priment sur les dessins.**

Quelques conseils :

Dans la présentation, respecter la suite logique du cheminement de la feuille de notation, qui sera employée par les juges.

Ne pas présenter un dossier fouillis, mal commode, avec des plans ou photos dans le désordre.

Il est souhaitable, dans la présentation, que la photo "tire l'œil" des juges vers les formes ou les détails particuliers non contestables, du modèle sujet reproduit.

Ne pas oublier non plus que l'ensemble du dossier doit être facilement manipulable.

Éviter les feuilles volantes ou le report à des photos très éloignées du dessin correspondant.

Ne pas charger le dossier de documents inutilisés pour le jugement. Le temps alloué pour juger chaque concurrent est souvent compté pour les juges.

Un dossier ? Comment faire :

Catégorie Planeur :

La catégorie "Planeurs" propose deux règlements :

- Un règlement "National" (voisin du règlement "National Avions") comportant ses spécificités propres.
- Un règlement simplifié "Vol à voile Maquette".

Commençons par la formule la plus simple : le Vol à voile Maquettes ou VVM

C'est une formule de loisir conviviale, d'appel et de promotion, destinée à donner le goût et à développer l'envie d'aller plus loin, c'est à dire le "National Maquettes".

Si la forme et les exigences y sont simplifiées, l'esprit y est conservé.

Spécificité de la formule : participer à une rencontre officielle et conviviale avec pour motivation, l'appréciation du modèle et du travail réalisé, tout en assurant une grande liberté dans les vols.

Le dossier "Vol à voile Maquette" (VVM)

La première chose à faire, pour bien s'imprégner du sujet, est de prendre connaissance du règlement FFAM (réf. 367/2 - janvier 2006) téléchargeable sur le site de la Fédé http://www.ffam.asso.fr/alc_reglements_ffam.htm et de **le lire attentivement**

La composition du dossier "statique" y est clairement détaillée

La feuille de notation (réf. 367/2A) et le guide de notation (chapitre II-2 alinéa 23, page 12) permettent au concurrent d'avoir une idée assez précise de ce que peut valoir son modèle.

Le dossier se compose essentiellement d'un plan 3 vues et, au minimum, d'une photo du modèle sujet.

Dans cette formule, le jugement étant collégial, un seul exemplaire de dossier suffit pour les 2 juges.

Le plan 3 vues :

Profil, face, dessus, du modèle grandeur, issu de préférence d'un livre ou d'une publication;

L'échelle du plan (format A4 minimum) est indifférente, sans être trop petite, envergure ou demi-envergure comprise entre 250 mm minimum et 500 mm maximum.

Un plan réalisé personnellement est également acceptable, sous la condition que les photos présentées le corroborent précisément et sans ambiguïté.

Dans le cas où le plan présenté correspond à une version différente du modèle sujet, le concurrent doit indiquer sur le plan, par des annotations, les points particuliers à mettre en comparaison avec les photos

Les photos :

Au minimum une photo du modèle sujet reproduit (de préférence couleur), et un maximum de 5 spécifiant les détails reproduits.

Une ou deux photos de l'aménagement cabine est souhaitable car sujet à notation.

Remarques :

La présentation du dossier est libre, mais si un dossier simplifié est effectivement exigé et suffisant, rien n'empêche de présenter un dossier plus étoffé (sans toutefois trop l'alourdir) se rapprochant d'un dossier "National Maquette".

Si le plan 3 vues n'est pas conforme au modèle reproduit, comme c'est souvent le cas en particulier pour les modèles anciens ou restaurés, indiquer sur le plan, par des renvois numérotés, les photos qui précisent les variantes entre le plan et le modèle grandeur reproduit.

C'est toujours la photo qui prime sur le dessin.

Il faut être vigilant dans le choix des photos, en particulier pour celles de détails, et ne présenter que celles des détails effectivement et fidèlement réalisés et présents sur la maquette.

Quelques exemples

- ASW 15 issu d'un kit Airtech :
Dossier minimum très simple,
Sur une planche 320x450,
1 plan 3 vues (format A4)
et une photo.

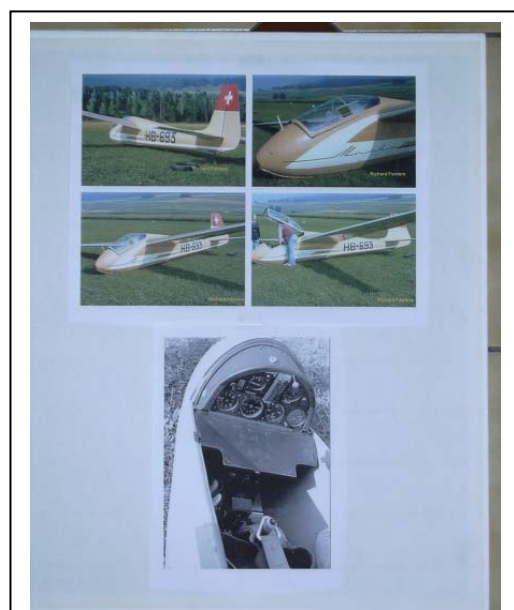
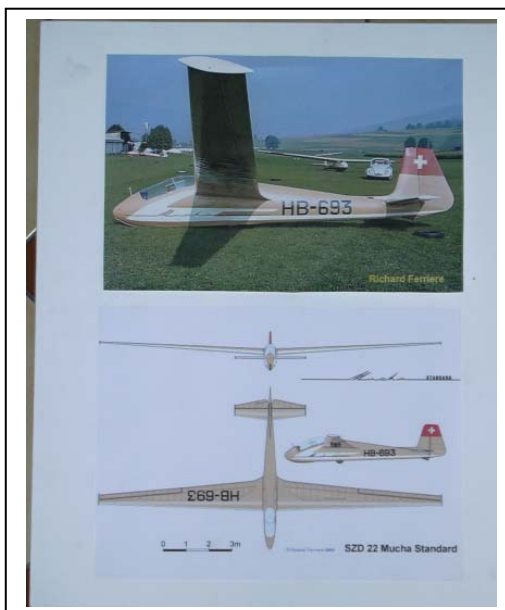


Remarques :

Manque de photos de détails de l'habitacle en particulier.

- SZD 22 MUCHA Standard :
Dossier présenté recto verso, sur une seule planche 320x450
Au recto: le plan 3 vues (format A4) + une photo d'ensemble
Au verso: quelques photos de détails

Remarques : Simple mais suffisant en VVM



Le dossier "National Maquette"

Dans cette formule pour l'épreuve de "statique, il est exigé un dossier technique clairement détaillé dans le règlement (chapitre II-1, page 2). Sa réalisation et sa présentation doivent être complète et rigoureuse.

Comme précédemment, la première chose à faire, pour bien s'imprégner du sujet, est de **prendre connaissance du règlement FFAM "National Maquettes Planeurs" (réf. 367)**

Téléchargeable ici http://www.ffam.asso.fr/alc_reglements_ffam.htm

La maquette doit être en tout point fidèle au modèle sujet reproduit (formes, décoration, marquages, détails etc..)

Un bon dossier c'est la concordance parfaite entre : plans, photos, et maquette.

Les juges seront donc très attentifs à la moindre erreur et sanctionneront toute anomalie afin de départager les concurrents, qui à ce niveau doivent viser le zéro faute.

Le jury étant composé de trois juges il est souhaitable (mais pas indispensable) de réaliser 3 exemplaires, complets ou partiels du dossier technique.

Par exemple : plan 3 vues en trois exemplaires et un seul exemplaire des photos et des détails.

Le plan trois vues :

Les remarques du dossier VVM sont ici aussi valables, mais de préférence les plans doivent être certifiés par un organisme officiel représentatif (musée par exemple).

Les plans, quel que soit leur origine (même ceux de revues sérieuses ou des fiches commerciales des constructeurs), sont très souvent peu précis ou inexacts, ou ne correspondent pas à la version de l'original sujet.

Seule les photos peuvent réellement servir de référence.

Les photos :

Ne présenter que des photos du modèle sujet. Les photos de détails ne doivent correspondre qu'à des détails effectivement réalisés et reproduits.

Couleurs et Marquages :

Les photos ne donnent qu'une vue approximative des couleurs utilisées sur le modèle sujet. Pris sous certains angles et en fonction de l'éclairage, elles peuvent être très différentes d'une photo à l'autre, donc insuffisantes pour être incontestables.

La meilleure solution (lorsque c'est possible) : **présenter un échantillon certifié des teintes, avec leurs références.**

Attention : pour lever toute ambiguïté, ces échantillons doivent être réalisés sur le même support que la maquette (bois, toile, métal) sinon la aussi la teinte, bien qu'exacte, peut paraître très différente.

Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir un échantillon de l'original, choisir une photo, et une seule, qui sera donnée comme référence aux juges.

Les détails et aménagements cabine :

Même si des détails à l'échelle, ou un aménagement cabine, ont été réalisés, mais qu'aucun document photo ne vient les corroborer, il sera bien difficile aux juges de pouvoir mettre une note valable.

Au minimum une photo du tableau de bord est souhaitable, voir indispensable.

Habilité de réalisation :

Là, l'appréciation ne peut être que suggestive, et laissée au jugement humain en fonction de l'expérience de chacun des juges.

De même pour la complexité:

Bien qu'un modèle complexe devra être mieux noté qu'un modèle simple, cette note même forte, se verra souvent annihilée par des formes complexes ayant engendrées plusieurs défaut lors de la notation des "formes" ou de la décoration.

C'est un problème de choix pour le concurrent, car plus le modèle est complexe, plus il y a de possibilité d'erreurs ?

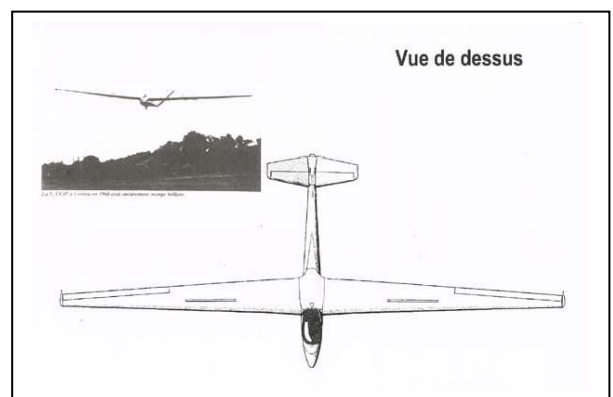
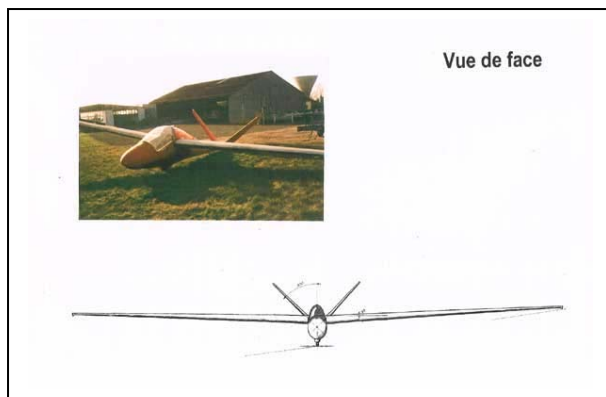
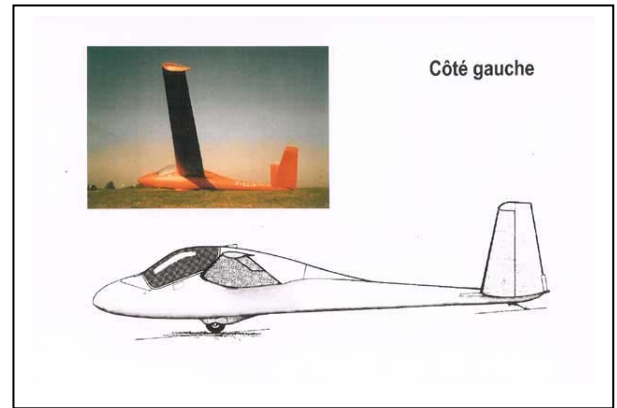
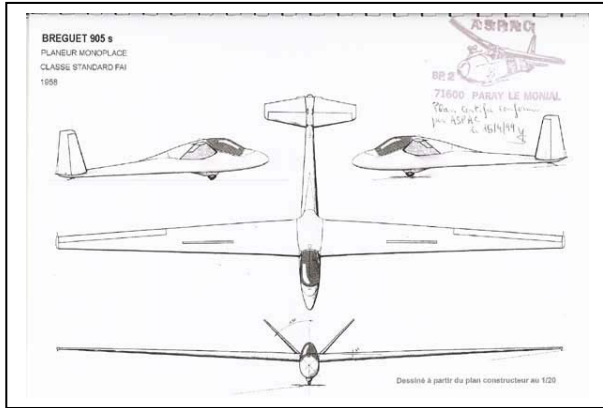
Quelques exemples

- Br 905 "Fauvette" :

Dossier présenté en planches reliées spirale format A4

Page de garde recto-verso, avec les caractéristiques et performances du modèle sujet.

Le plan d'ensemble 3 vues certifié, puis chaque vue grand format associée à la photo correspondante.



Plaquette d'échantillon de couleurs certifié



Planche de détails



Remarques :

Format général trop petit (A4), en particulier pour le 3 vues, qui n'est pas en accord avec le règlement.

Bonne présentation pour le respect des formes, dessin + photo en vis à vis, facilitant le travail de comparaison. Plan et échantillon couleurs certifié par un musée reconnu, donc non contestable.

Par contre il est dommage que des annotations n'aient pas "tirer l'œil" des juges vers les photos spécifiques de la version représentée, qui ne correspond pas au plan (forme du nez, bossages etc...).

- WA 20 "Javelot"

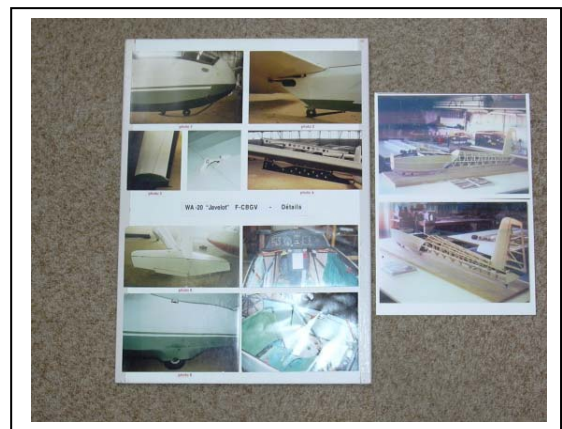
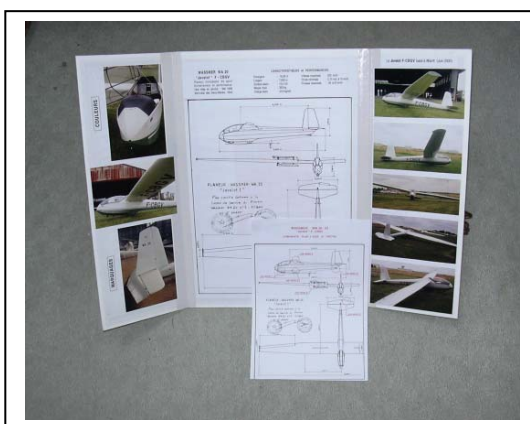
Dossier présenté sous forme de triptyque en 3 volets rabattables. Support cartonné.

Plan 3 vues (format A3) certifié, avec photos comparatives en vis à vis.

Un plan 3 vues, échelle réduite, avec annotations, pour renvoi vers photos pour couleurs, détails et spécificités.

Au verso, photos des détails représentés et conformes sur la maquette.

En additif, planche avec caractéristiques, sujet et maquette, plus photos attestant d'une construction personnelle.



Remarques :

Plan certifié par l'utilisateur, mais non par le constructeur ou un musée officiel.

Pas d'échantillon de couleurs certifié.

Par contre, dossier maniable et facile à exploiter.

- CASTEL 301 S "Ailette" :

Dossier présenté sous forme de livret en 3 volets et plusieurs compartiments, pour planches et documents complémentaires.

Plan 3 vues (format A3) certifié, avec photos comparatives en vis à vis.

Planche pour les détails extérieurs, et planche de détails tableau de bord et habitacle.

Documents, plans et feuillets authentiques constructeur.



Remarques :

Dossier très travaillé, et certifié par un musée, mais *aucun échantillon de couleurs pour contrôle (donc note faible) ni aucun marquage (donc note 0) dans ces rubriques, bien que la maquette soit parfaitement conforme au modèle sujet.*

Catégorie "Avions" et "Hélicoptères"

Les remarques ou conseils formulés précédemment sont tout aussi valables pour les catégories "Avions" (FFAM "National" **ref. 360**) et FAI (F4C "Inter") et la catégorie "Hélicoptères" (FFAM "National" **ref.362**) téléchargeable ici http://www.ffam.asso.fr/alc_reglements_ffam.htm

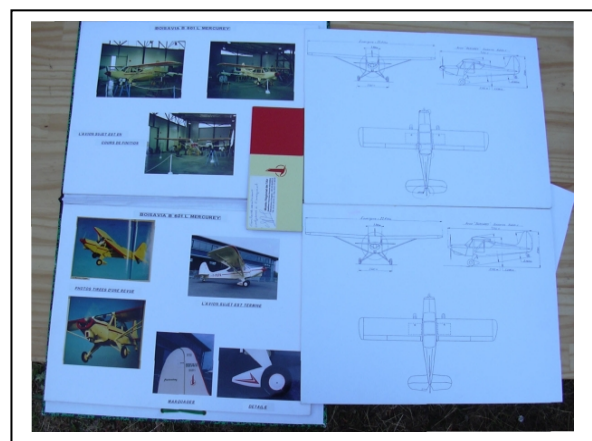
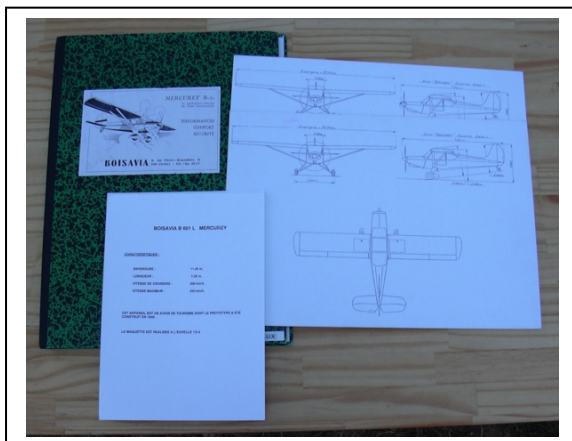
Quelques exemples Catégorie "Avions"

- BOISAVIA "Mercurey"

Dossier présenté dans un carton à dessin format A3

Plans sur support cartonné en 2 exemplaires certifiés par un musée

Echantillon de couleurs certifiées, et photos de détails.

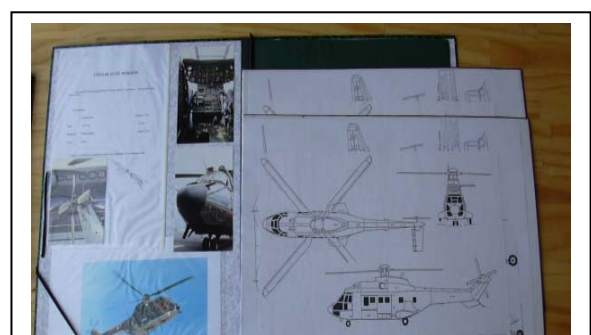


Remarques : Simple, clair et facilement manipulable, très correct en "National"

- SPITIFIRE



- COUGAR



Remarques :

Dossiers de présentation semblable au précédent, *mais moins complet.*

Plans sur support papier

Pas d'annotations reportant aux photos pour les particularités différentes des plans.

Les photos sont présentées sous des angles ne permettant pas une comparaison avec les vues du plan.

Pas de référence couleurs.

- PIPER L4

Dossier très complet présenté en classeur A3 avec feuilles amovibles

Plans certifiés par un musée

Echantillon couleurs certifiées

Plan complémentaire avec report vers les photos de détails justifiant la fidélité de reproduction sur la maquette



Remarques :

Manipulation un peu lourde, obligeant de détacher les différents feuillets ou de tourner les pages pour comparer photos et plan.

Une présentation plans et photos en vis à vis, aurait été plus souhaitable.

Ces exemples, remarques ou conseils n'engagent que l'auteur, mais dictés par l'expérience sur le terrain, en tant que juge et compétiteur, ils peuvent servir de base à

de futurs maquetistes de toute catégorie, ou permettent d'améliorer les dossiers de compétiteurs chevronnés.

Jacques ANDRE